



Le lundi 4 mai 2020,  
à Saint Philbert de Bouaine

**Objet : Réouverture de l'école – 12 mai 2020**

Madame, Monsieur,

Suite au discours tenu par le 1<sup>er</sup> ministre le 28 avril, un travail d'anticipation et de réflexion a été mené pour définir pour notre école **un protocole d'organisation, et un protocole sanitaire reposant sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.**

Dans ce contexte particulier, où les choix d'organisation reposent sur les décisions du chef d'établissement, un temps de **travail en équipe** a été nécessaire pour préparer et présenter **l'organisation générale de la réouverture de notre école à partir du 12 mai** à l'ensemble de la communauté éducative.

Cette préparation s'est également faite en lien avec **les membres de l'OGEC et APEL** qui, en tant que représentants des parents d'élèves, ont été sollicités à plusieurs reprises pour partager leurs ressentis, leurs avis, leurs craintes, leurs questionnements autour de certaines problématiques organisationnelles.

Une collaboration étroite a également été engagée **avec la municipalité** afin de pouvoir **proposer un fonctionnement cohérent et adapté à ce contexte particulier** et autant que possible aux réalités des familles.

La crise que nous traversons est exceptionnelle, inédite. Elle bouscule nos repères puisque les contraintes imposées sont nombreuses. Dans un tel contexte, la complexité d'une réouverture d'école a nécessité de prendre des décisions. **L'organisation retenue impliquera un nombre important d'adaptations.** Elle s'est aussi basée sur des valeurs, et des principes auxquels nous tenons :

- assurer un cadre sanitaire pour tous
- offrir des conditions permettant aux élèves de vivre au mieux ce retour progressif à l'école
- faciliter autant que possible l'organisation des familles dans les semaines à venir

Etant donné le caractère exceptionnel de cette nouvelle organisation, chacun d'entre nous (école et famille) aura à **s'impliquer avec attention, sérénité, confiance, bienveillance et respect afin de permettre aux enfants de vivre au mieux cette période.**

Pour cette réouverture progressive, l'organisation sera établie **pour la période du 12 mai au 29 mai** et sera susceptible d'évoluer en fonction des annonces gouvernementales. Ce retour progressif se base sur le principe du **volontariat des familles.**

Ainsi, il vous est demandé un **positionnement définitif et valable jusqu'au 29 mai**. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 4 juillet, un nouveau positionnement vous sera demandé, en fonction de l'évolution de la situation et des modalités d'accueil que nous serons en mesure de mettre en oeuvre.

Vous trouverez ci-dessous les thématiques du protocole, reprises et détaillées dans le « **Guide d'organisation de la réouverture de l'école** ». **La lecture de l'ensemble des documents est indispensable afin de vous guider au mieux et d'éclairer votre choix.**

## 1- Organisation générale

- **Calendrier :**

11 mai : pré-rentree des enseignants et accueil des enfants des personnels soignants

12 mai : réouverture progressive de l'école pour les élèves de la PS au CM2

Rappel calendrier : jeudi 21 mai – Ascension / vendredi 22 mai – pont de l'Ascension

- **L'accueil des élèves :**

Afin de respecter le nombre de 15 élèves maximum par groupe, il a été décidé d'organiser un accueil par demi-groupe-classe, de la PS au CM2 (sans les TPS, excepté les élèves de TPS des personnels soignants), en alternant deux jours de présence en classe et deux jours à la maison :

- toujours les mêmes, soit lundi **et** mardi, soit jeudi **et** vendredi.

La composition des groupes permettra **aux enfants d'une même fratrie de venir à l'école les mêmes jours**.

Un **accueil prioritaire** sera réservé à certains enfants. Ils pourront être accueillis sur une semaine complète :

- Les enfants **des personnels indispensables à la gestion de crise** (liste: [ici](#))
- Les enfants **des enseignants et des personnels travaillant dans le milieu scolaire**

- **L'accueil des PS et MS :**

Cet accueil a questionné sur deux points :

- Faire **respecter le protocole sanitaire** à ces jeunes enfants
- Assurer **le bien-être et la gestion des émotions chez l'enfant** malgré les contraintes imposées par ce même protocole

Cependant, étant conscients de la reprise d'activité pour un grand nombre de parents, ne pas permettre l'accueil de ces élèves aurait impacté les familles n'ayant pas trouvé d'autres moyens de garde. C'est pourquoi, par « solidarité », il a été décidé de :

- **garantir l'accueil des PS et MS** pour les familles qui en feraient la demande.
- **faire tout notre possible pour assurer au mieux le protocole sanitaire** auprès de ces jeunes enfants.

Pour ces élèves de PS et MS, **nous incitons les familles qui le peuvent à garder leurs enfants**, même si :

- L'enfant dit qu'il a très envie de retrouver ses camarades, sa maîtresse.
- En tant que parent, la gestion de « l'école à la maison » a été parfois difficile, notamment depuis le retour des vacances de printemps.

Dans cette période de gestion de crise, chaque effort consenti par chacun des membres de notre école (parents, enseignants, ASEMs) comptera et nous permettra d'arriver tous ensemble à vivre au mieux la nouvelle étape qui s'annonce.

## **2- Protocole sanitaire**

Vous retrouverez l'ensemble des mesures liées au protocole sanitaire dans le « **Guide d'organisation de la réouverture de l'école** »

- **Les entrées et sorties :**

Une des règles à appliquer dans le protocole stipule qu'aucun parent ne rentre dans l'école, sauf autorisation du chef d'établissement.

Des adaptations pour notre école sont nécessaires afin de garantir le respect des règles sanitaires et de distanciation physique et éviter par exemple les temps d'attente collective et « rapprochée ». **Un** seul parent d'un élève de maternelle pourra entrer dans l'enceinte de l'établissement pour l'accompagner jusqu'à sa classe. L'entrée de ce parent dans les locaux sera proscrite. Les élèves du CP au CM2 se dirigeront seuls vers leur classe.

Aussi, et dans le but de gérer au mieux les flux, **les entrées et sorties ont été totalement modifiées. Les horaires ont également été modifiés et sont échelonnés par classe.**

Il est désormais indispensable d'intégrer pour les familles ces nouvelles modalités organisationnelles.

- **Le lavage des mains :**

Lié à l'ensemble des gestes barrières, le lavage des mains fera notamment partie **d'un apprentissage approfondi les premiers jours de réouverture de l'école.**

De plus, cet apprentissage aura dû être engagé par les familles en suivant le protocole décrit dans le document « **Guide d'organisation de la réouverture de l'école** ». **Cet apprentissage fera l'objet d'une communication spécifique de la part de chaque enseignante avant la réouverture.**

### 3- Travail en classe et continuité pédagogique

Le fonctionnement **en plan de travail** se poursuivra, mais d'une façon allégée.

D'une manière générale, **le travail fourni à l'école, et à la maison sera réduit**. L'instruction étant obligatoire, les familles qui auront choisi de garder leurs enfants à la maison poursuivront les plans de travail. **La continuité pédagogique à distance se poursuivra**.

Sachez que l'école qui réouvrira à partir 12 mai 2020 ne ressemblera pas à celle que nous avons quittée le vendredi 13 mars 2020. La priorité sera d'abord d'appliquer les mesures liées au protocole sanitaire.

En ce sens, si vous choisissez le retour progressif pour votre enfant, **vous devrez le préparer aux changements**. Afin qu'il se projette, il sera indispensable de lui expliquer tout ce que nous lui demanderons de respecter au regard des contraintes liées au protocole (pas d'interactions physiques, les jeux en classe et sur la cour adaptés au protocole, ...).

Malgré nos contraintes sanitaires et organisationnelles et vos contraintes professionnelles et personnelles, je suis convaincu des valeurs véhiculées et partagées dans notre école, et de notre capacité à franchir ensemble cette étape si particulière : l'engagement de chacun sera une nouvelle fois nécessaire afin de garantir la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Je vous remercie par avance pour votre confiance et reste à votre écoute.

Pour l'école,

Damien CHARRIER,  
chef d'établissement